

## Procès-verbal d'une Assemblée Générale

Association AE-EPS Réunion  
2328 Chemin Patelin, RDM Les BAS. 97440 Saint-André  
Tél : 0692 30 59 59

Début de l'assemblée : 12h00

Le samedi 10 septembre 2016, à Saint-André, les membres de l'association AE-EPS Réunion se sont réunis au *Complexe de Sarda Garriga* (Saint-André) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation numérique du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. MICHEL Laurent, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. DOARE Philippe, mandataire de la secrétaire de l'association, Mlle FARRO Marie. M. DOARE Philippe, trésorier de l'association, a présenté le rapport financier.

En tant qu'assemblée générale faisant suite à l'ouverture de l'association, nous pouvons annoncer que plus de  $\frac{3}{4}$  des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier ;
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;
- Approbation du budget.

Il a été fait lecture des différents rapports : moral et financier. Le compte-rendu de cette AG indique les points soulevés lors de cette assemblée.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Approbation du budget : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvèle le bureau pour une durée de 3 ans, conformément aux statuts de la régionale AE-EPS Réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h40.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint-André, le 10 septembre 2016

Annexe : Compte-rendu de l'assemblée générale // feuille d'émargement.

Le Président de séance

Laurent MICHEL  


Le Secrétaire de séance

Philippe DOARE  


Le trésorier de séance

Philippe DOARE  


## Assemblée générale annuelle – Samedi 10 septembre 2016

*Début de l'assemblée : 12h00*

*Lieu : Complexe Sarda Garriga (Saint-André)*

*Nombre de personnes présentes : 22*

### **1. RAPPORT MORAL**

#### Présentation de l'AE-EPS

AE-EPS : une association créée en 1936 par les anciens élèves de l'Ecole Normale d'Education Physique. Elle est organisée en « Régionales » correspondant aux différentes académies de la France et d'Outre-Mer.

#### Objectif :

- Promouvoir et défendre l'Education Physique et Sportive au sein du système éducatif.
- Partager pour mieux enseigner : valeurs de partage, d'échange, de discussion / débat.
- Contribution à une formation professionnelle continue : publications / conférence, et apport d'outils de réflexion et d'analyse sur notre métier.
- Un lieu de convivialité.

#### Principes éthiques :

- Pas d'exclusion, de discrimination des élèves ni de copier-coller (reproduction) des pratiques sportives de compétition au risque d'accentuer les inégalités en EPS.
- Pas de juxtapositions de techniques, d'APSA, de leçons, d'exercices au risque d'aseptiser les pratiques et d'en perdre le sens.
- Pas de rejet, ni d'ennui des élèves envers les pratiques physiques proposées au risque de générer de l'échec et de la sédentarité.
- Pas d'éducation motrice sans dimension artistique au risque de limiter l'ouverture à la culture des pratiques corporelles.
- Pas de rôles sociaux, ni d'analyse réflexive, sans action motrice conséquente au risque de dénaturer la discipline.
- Pas de pratique sans acquisitions techniques singulières ni engagement physique au risque de fixer l'élève dans sa motricité quotidienne.
- Pas de choix inadaptés ni exhaustifs des objets d'enseignement au risque de limiter les progrès moteurs de l'élève.

#### La régionale Réunion

#### Objectif :

- Dynamiser l'EPS au sein de l'académie par des rencontres autour de ce qui nous unit, la discipline EPS. C'est permettre un réel échange entre collègues, cela en vue de dynamiser la discipline.
- Promouvoir l'EPS au sein de l'académie
- Partage d'expérience, d'outils
- Se rencontrer et échanger entre collègues
- Contribuer à la formation continue, et notamment la formation concours
- Offrir un lieu de publication pour les personnes intéressées dans l'académie
- Non institutionnelle, sans revendication syndicale

#### Point sur l'ouverture de l'association :

- Déclaration de l'association effectuée auprès de la préfecture
- En attente de publication dans le JO
- En attente de mise en place du site AE-EPS Réunion

#### Le bureau provisoire de l'AE-EPS Réunion :

Assemblée constitutive le 01/07/2016 autour d'un comité de pilotage constitué de 11 personnes.

Le Bureau provisoire :

Nom	Fonction	Mail
MICHEL Laurent	Président & Webmaster	laurent.michel@aeps.com
FARRO Marie	Secrétaire	marie.farro@aeps.com
DOARE Philippe	Trésorier	philippe.doare@aeps.com
VAULOUP Vincent	Président adjoint	
MICHEL Anne	Secrétaire adjointe	
LAMOTTE Vincent	Trésorier adjoint	
MAURICE Antoine	Webmaster adjoint	

Vote du bureau par l'assemblée :

→ Vote favorable à l'unanimité

→ 22 Pour // 0 Contre // 0 abstention

Le comité de pilotage :

BEAUVIR	Damien	P. EPS
DELMAS	Guillaume	P. EPS
DOARE	Philippe	P. EPS
FARRO	Marie	P. EPS
MICHEL	Anne	P. EPS
MICHEL	Laurent	P. EPS
MAURICE	Antoine	P. EPS
MUNDUBELTZ	Marianne	P. EPS
LAMOTTE	Vincent	P. EPS (PRAG)
SAVIN	Ludovic	P. EPS (PRAG)
VAULOUP	Vincent	P. EPS (PFA)

Vote du bureau par l'assemblée :

→ Vote favorable à l'unanimité

→ 22 Pour // 0 Contre // 0 abstention

### Les actions de la Régionale Réunion :

**Action 1 :** Ateliers de pratique – Samedi 10/09

**Action 2 :** Intervention Céline Audry – jeudi 10/10

- Intervention d'une heure sur le thème : Après avoir explicité les modalités de constitution des groupes ressources dans l'académie de Créteil (comment se forme un groupe ? Comment travaillez-vous ensemble? Quel pilotage ? Quels principes communs à tous les groupes ? Quelle structure commune et comment êtes-vous parvenu à cela?), illustrer les propositions du groupe en ce qui concerne l'APSA musculation (ou celle que tu as le plus bossée). C'est donc en quelque sorte commenter votre proposition du groupe, illustré par des supports vidéos par exemple.
- Interaction avec l'auditoire : 20 minutes
- Intervention sur l'oral de spécialité aux concours enseignants (quelles visées ? Quelle distinction entre les concours? Quel cadrage méthodologique de base à avoir ?), et plus particulièrement dans le cadre de l'oral 2 de l'agrégation interne (comment se préparer aux mieux ? Quelles évolutions ? etc.).
- Interaction avec l'auditoire : 20 minutes.

**Action 3 :** Vin EPI – décembre 2016

Soirée autour du vin associée à des présentations d'EPI.

**Action 4** : Randonnée pédagogique cirque de Mafate – Fin année scolaire

En réflexion :

**Action** : conférence savante IG éducation nationale

**Action** : conférence savante Thierry CHOFFIN

**Action** : Echange autour de l'intégration des TICE en EPS

## **2. RAPPORT FINANCIER**

Présentation des missions du trésorier :

- Gestion des adhésions (inscription internet et réception des chèques),
- Gestion des dépenses et entrée d'argent de l'association.
- Gestion des stocks
- Recherche de partenaires financiers.
- Commande des ouvrages de la nationale (Laurent ou Philippe)

Le point sur les adhésions :

Nous sommes actuellement en cours de création de notre page internet « Ile de La Réunion ». Dès sa création, il sera possible d'adhérer via internet en cliquant si l'icône Réunion. Pour que l'inscription soit officiellement validée il vous suffira d'envoyer votre paiement au trésorier ou de payer en ligne.

- Présentation de la fiche d'adhésion 2016-2017

Part reversée à la nationale / régionale :

Pour chaque adhésion une part sera reversée systématiquement à la nationale.

Type de cotisation	Montant de cotisation	Part régionale 35 %	Part nationale 65 %
Adhérent simple	40 €	14 €	26 €
Couple	60 €	21 €	39 €
Etudiant	20 €	7€	13 €

**Note** : le montant de la cotisation a été diminué conformément aux décisions prises à l'AG. Cette baisse a été répercutée entièrement sur la part nationale qui passe de 72 % l'année dernière à 65 % cette année.

Aide de la nationale :

Pour permettre à l'association de démarrer son activité dès la rentrée, la nationale versera à l'ouverture du compte à la BR de Saint-Denis une somme de 400 euros.

L'activité de la Régionale sera dépendante de ses adhésions. Plus il y aura d'adhérents et plus l'association aura de moyen pour proposer des actions.

Budget prévisionnel :

Nous débutons tout juste notre activité. Il est donc pour l'instant difficile d'effectuer un budget prévisionnel par manque de visibilité.

## **3. VOTE POUR LE RAPPORT MORAL / RAPPORT FINANCIER**

Vote pour le rapport moral

→ Vote favorable à l'unanimité

→ 22 Pour // 0 Contre // 0 abstention

Vote pour le rapport financier

→ Vote favorable à l'unanimité

→ 22 Pour // 0 Contre // 0 abstention

#### **4. QUESTIONS / DISCUSSION**

Il a été évoqué différentes stratégies pour récupérer de l'argent par la vente des revues rédigées par la nationale AE-EPS.

Séance levée à 12h40.

